



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme

Question écrite n° 5818

## Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la prochaine assemblée de la Communauté des démocraties qui se tiendra à Séoul du 9 au 12 novembre 2002, en présence de délégations gouvernementales et parlementaires de plus de cent pays et de près de trois cents ONG. Cet événement est particulièrement significatif car il constitue un moment de réflexion et d'impulsion sur les instruments et les modalités destinés à promouvoir l'état de droit, la démocratie politique et le respect des droits humains dans le monde. De nombreux pays ont déjà annoncé leur participation à cette assemblée et surtout, à ses travaux préparatoires. Les Etats-Unis font partie de ceux-là. C'est pourquoi il lui demande de quelle manière notre pays s'est préparé à cet événement, tant au niveau national qu'europpéen, comment il y sera représenté et quelle est sa contribution.

## Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Renaud Muselier, s'est rendu en Corée du Sud, les 11 et 12 novembre 2002, pour représenter la France à la deuxième conférence de la Communauté des démocraties. La promotion et la défense de la démocratie à travers le monde figurent, de manière constante, au premier rang des objectifs que se fixe le gouvernement français dans la conduite de sa politique étrangère. Le secrétaire d'Etat s'est attaché à marquer que la démocratie ne saurait être dissociée de l'ensemble des droits qui placent la dignité de la personne humaine au coeur de sa construction, qu'il s'agisse des droits civils et politiques ou des droits économiques, sociaux et culturels. La France a saisi l'occasion de la conférence pour saluer le rôle joué par les Nations unies en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. Le secrétaire d'Etat a rappelé l'attachement de la France à la Charte des Nations unies, seule référence universelle commune à tous les Etats ; il a souligné le rôle irremplaçable de la commission des droits de l'homme et du haut-commissaire pour les droits de l'homme, ainsi que l'importance des conventions et mécanismes d'enquête dans ce domaine. La France a également relevé la contribution d'autres organisations régionales ou internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ou encore l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), à la consolidation des institutions démocratiques dans le monde. Le secrétaire d'Etat a indiqué que le sommet de la francophonie tenu à Beyrouth avait fait apparaître le rôle grandissant de l'OIF dans la consolidation de la démocratie et des droits de l'homme parmi les Etats qui la composent ou qui y sont associés. Les 94 pays participant à la conférence ont adopté par consensus le « plan d'action de Séoul » et une « déclaration sur le terrorisme ». Le plan d'action recense quelques pistes pour une action concertée des Etats afin, d'une part, de faire face aux menaces pesant sur la démocratie et, d'autre part, de promouvoir et consolider la démocratie à travers le monde. Dans la déclaration sur le terrorisme est exprimé le souhait de voir toute loi ou mesure adoptée en vue de combattre le terrorisme respecter les obligations internationales des Etats dans le domaine des droits de l'homme ainsi que le droit humanitaire international et le droit des réfugiés. Dans cet esprit, la France prendra part à la Conférence des démocraties nouvelles et rétablies organisée sous l'égide des Nations unies à Oulan-Bator en juin 2003.

## Données clés

**Auteur** : [M. François Loncle](#)

**Circonscription** : Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 5818

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 novembre 2002, page 3916

**Réponse publiée le** : 24 février 2003, page 1377